

gouvernement, qui assureront une parfaite liberté et efficacité, et feront disparaître autant que possible jusqu'à l'apparence d'ascendance de parti ou de secte."

Les signataires de cette Remontrance, à ce que nous apprend le *Messenger*, ont eu une entrevue avec le Gouverneur Général, qui leur a donné l'assurance que dans l'administration du gouvernement de cette Colonie, il ne reconnaît aucune secte dominante, ses instructions l'obligeant à traiter tout le monde sur le pied d'une parfaite égalité, sans préférence aucune envers qui que ce soit dans la distribution des emplois publics.

Au premier abord, nous n'avons rien vu dans la pièce dont nous citons les principaux passages, qui pût soulever aucune objection. Personne, sans doute ne peut trouver à redire que des institutions *Publiques d'éducation supportées par les fonds publics* soient régies de manière à ne créer de fait aucune exclusion; supportées à même les deniers de tout le monde, leurs portes doivent être ouvertes à tout le monde; c'est-à-dire qu'il ne doit rien y avoir dans les institutions de cette nature qui puisse en éloigner les professeurs ou les étudiants d'aucune croyance, d'aucune communion; en un mot ces institutions ne doivent pas avoir de caractère religieux, si ce n'est le caractère chrétien dans un pays tout chrétien comme le Canada. C'est ainsi que nous avons compris la Remontrance des Ministres Protestants, et c'est ainsi que le Gouverneur Général paraît aussi l'avoir compris, à en juger d'après ce que le *Messenger* rapporte de la conversation que son Excellence a eue avec les Signataires. Mais si l'on en eût été le *Herald*, ces Messieurs auraient compris dans leur remontrance non seulement les collèges établis, supportés et régis par les autorités civiles, mais aussi tous nos collèges et séminaires catholiques, et il reproche aux signataires de n'avoir pas hautement et clairement formulé leur pensée à cet égard.

Nous ne ferons pas, jusqu'à plus ample informé, aux Messieurs en question l'injure de leur attribuer l'intention que leur prête le *Herald*, qu'ils s'empresseront de désavouer, nous l'espérons. Ils sont trop bien informés, sans doute, pour ignorer que nos collèges et séminaires anciens et nouveaux ont été fondés et dotés par des particuliers ou communautés pour des fins toutes catholiques, et confiés pour cet objet à des corps tous catholiques. Quant aux allocations publiques qui ont été accordées à quelques-uns d'eux, elles ne l'ont été qu'en forme de secours, et jamais la Législature n'a cru par là acquiescer le moindre droit de monde à s'immiscer dans leur régie, établie et réglée par leurs fondateurs. La Législature n'a pas plus le droit de faire des réglemens pour la régie de nos collèges et séminaires catholiques, à moins que ceux-ci ne le demandent, qu'elle n'a celui d'en faire pour la régie du Bureau du *Herald*. Il faut, comme ce Journal, s'être habitué au mépris des principes du droit public et de la morale publique pour oser porter des yeux de convoitise sur nos établissements d'éducation, "les Collèges Catholiques Romains du Canada Est, ces châteaux forts de l'exclusivisme," comme il les appelle.

Le *Herald* est jaloux sans doute, et il a raison de l'être et nous le serions à sa place, il est jaloux de voir qu'un peuple que sa plus chère pensée a toujours été de voir réduit à l'ilotisme social et politique, se trouve aujourd'hui en possession de collèges, qui ne lui laissent rien à désirer aux peuples les plus favorisés sous ce rapport; et désespérant de rencontrer chez les siens le dévouement et la générosité qui créent ces collèges, il voudrait nous les ravir au profit du protestantisme. Et qu'en ferait-il ce protestantisme de nos collèges, s'il les avait? car quoiqu'en dise le *Herald*, ils sont tous, à l'exception du séminaire de Montréal, très pauvrement dotés. Le séminaire de Québec, le mieux doté après celui de Montréal, ne se maintient au point d'éminence qu'il a atteint qu'au moyen de prodiges d'économie. Que le *Herald* sache que tous nos collèges ne se maintiennent que par le moyen qui leur a donné naissance, par le dévouement du clergé, qui fournit des professeurs pour une rétribution au-dessous de celle du plus misérable journalier, et des chefs à ces maisons pour moins encore, puisque ces derniers n'ont que le manger et le vêtement. Le protestantisme a-t-il de pareils sujets à envoyer dans nos collèges? Encore une fois, qu'en ferait-il si les portes lui en étaient ouvertes? Certes, il est facile de prévenir ce qui arriverait; les nouveaux professeurs et directeurs avec leurs femmes et leurs enfants, et leur désir de faire de l'argent, exigeraient de gros salaires; il faudrait élever le prix des pensions, qui peu de parents pourraient payer, et les collèges se dépeuplèrent, ou leurs portes ne pourraient plus s'ouvrir que devant la géniture du parti favori. C'est-là, nous le pensons bien, un résultat qui n'effrayera guère le *Herald*, mais il est au pays un demi-million d'hommes qui devront en dispa-